

ASSISES NATIONALES DE LA FFMC 2013

Rapport d'activités du Bureau National

Sommaire

<u>I.</u>	<u>DOSSIER COORDINATION (FRANCE WOLF / NATHANAËL GAGNAIRE).....</u>	<u>1</u>
1.	RELATIONS SN / BN (FRANCE WOLF / ERIC THIOLLIER).....	1
2.	PROJET ASSOCIATIF 2 (FRANCE WOLF / NATHANAËL GAGNAIRE)	2
3.	COMMISSION DES COORDINATEURS (FRANCE WOLF / NATHANAËL GAGNAIRE)	3
<u>II.</u>	<u>COMMUNICATION (FREDERIC JEORGE / FRANCIS CERVELLIN).....</u>	<u>4</u>
1.	SITE INTERNET (MANDATAIRE : NORBERT CABROL)	4
2.	RESEAUX SOCIAUX (MANDATAIRE : GUILLAUME CHOCTEAU).....	4
3.	COMMUNICATION VIDEO (MANDATAIRE : MEHDI EN-NAAMANI)	5
<u>III.</u>	<u>DOSSIER ADMINISTRATION - RESEAU</u>	<u>6</u>
1.	ADHESIONS / GAEL (PATRICK VRIET / MANDATAIRE CYRILLE PETION)	6
2.	TRESORERIE NATIONALE (PATRICK VRIET/BERNARD HANRIOT/MANDATAIRE FABRICE VIDAL) 6	
3.	RESEAU DES ANTENNES (PATRICK VRIET / ERIC THIOLLIER)	7
4.	ASSOCIATIONS ADHERENTES (BERNARD HANRIOT / FREDERIC JEORGE)	7
5.	ORGANISATION ASSISES (MANDATAIRE : NICOLAS GARAND).....	7
<u>IV.</u>	<u>DOSSIERS STRUCTURES</u>	<u>9</u>
1.	ÉDITIONS DE LA FFMC (FRANCE WOLF /PATRICK VRIET)	9
2.	MUTUELLE DES MOTARDS (FRANCE WOLF / NATHANAËL GAGNAIRE)	9
3.	FFMC LOISIRS (BERNARD HANRIOT / NATHANAËL GAGNAIRE).....	10
4.	AFDM (FRED ROY / PATRICK VRIET).....	10
5.	COMMISSION GEM (FRED ROY / PATRICK VRIET)	11
<u>V.</u>	<u>DOSSIER FORMATION - ÉDUCATION</u>	<u>12</u>
1.	CONSEIL SUPERIEUR DE L'ÉDUCATION ROUTIERE (FRANCE WOLF).....	12
2.	COMMISSION ERJ (FRED ROY / BERNARD HANRIOT).....	12
<u>VI.</u>	<u>DOSSIER PRATIQUE - ACTU.....</u>	<u>13</u>
1.	CNSR (FRANCE WOLF / MARC BERTRAND / ERIC THIOLLIER).....	13
2.	COMMISSION SECURITE ROUTIERE (PATRICK VRIET / MARC BERTRAND)	15
3.	COMMISSION STOP VOL (FRANCIS CERVELLIN / FREDERIC ROY / VALENTIN PAGE)	15
4.	RELAIS MOTARDS CALMOS (FRED ROY / VALENTIN PAGE / JEAN MARC BELOTTI)	17
5.	COMMISSION JURIDIQUE (NATHANAËL GAGNAIRE / FRANCE WOLF / CATHERINE GALDOS).....	18
6.	CIRCUIT CAROLE (PHILIPPE GUERIN).....	19
7.	PPA (NATHANAËL GAGNAIRE).....	19

8. CONTROLE TECHNIQUE (ERIC THIOLLIER)	20
9. LIGUE DES DROITS DE L'HOMME (NATHANAËL GAGNAIRE/FRANCE WOLF)	20
10. FEDERATION OF EUROPEAN MOTORCYCLISTS' ASSOCIATIONS - FEMA (FREDERIC JEORGE / ERIC THIOLLIER)	20
<u>VII. LEXIQUE</u>	<u>22</u>

I. Dossier Coordination (France Wolf / Nathanaël Gagnaire)

Coordination facilitée cette année par la mise en œuvre d'une co-coordination sans « règles écrites », mais efficace sur le mode du « temps gagné » et de la « remise sur le dessus de la pile » des dossiers en souffrance... Le Bureau national (BN) subit encore le contrecoup de l'important *turn over* amplifié par les dernières démissions ; il est constitué pour majorité de « nouveaux arrivants » avec une ou deux années de recul sur les dossiers. Cela n'est facile pour personne : ni pour les titulaires des dossiers qui doivent s'en charger (sans en avoir auparavant pris connaissance par une suppléance), ni pour le Secrétariat national (SN) qui doit assumer la nécessaire mise à niveau, ni pour le coordinateur qui doit à la fois veiller à ne pas mettre trop de pression mais à ce que les dossiers avancent. La co-coordination est une bonne chose, y compris en matière de formation du militant, de transmission, qui gagnerait à être adoptée également par les bureaux d'antennes.

La présence efficace du Secrétariat national en général et du Délégué général (DG) en particulier est également un point fort à valoriser et à favoriser en ce qui concerne la coordination, ainsi que la nécessaire vision globale à avoir sur tous les dossiers en cours mais également sur ceux à venir comme par exemple, la communication qui va nous occuper pour sans doute plusieurs mandats, ainsi que la participation de la FFMC au CNSR qui est à la fois une réelle opportunité et une grosse charge pour le BN.

1. Relations SN / BN (France Wolf / Eric Thiollier)

Une année bien compliquée pour le SN avec le poste de Bulle vacant puis occupé puis vacant... Et toutes les démarches liées à la recherche, puis à l'embauche, puis à la fin du contrat de Maria et recherches, ré embauche... à « La Fédé », chacun s'accordait à dire que Bulle était irremplaçable et ces mésaventures semblaient le confirmer. Mais au final, c'est fait. Avec l'arrivée de Valentin en janvier, le SN est de nouveau au complet et semble avoir trouvé son rythme de croisière. Valentin s'est emparé avec enthousiasme des dossiers qui pesaient côté logistique sur le reste du SN et sur le BN ; ses compétences en informatique soulagent également le DG.

Globalement, pas de problème avec ce dossier cette année hors ceux évoqués ci-dessus. Un SN efficace, disponible... Militant. Une réelle aide pour le BN qui plus est.

La signature d'une convention pour la mise en œuvre d'un compte épargne temps pour faciliter la gestion des dépassement horaires est à l'étude.

Les services d'un chargé de communication ont été obtenus par le biais de l'appel aux compétences d'un consultant sur base ponctuelle mais régulière afin d'avancer efficacement sur notre communication.

Les entretiens individuels ont été réalisés, un peu tard dans l'année, mais faits.

2. Projet Associatif 2 (France Wolf / Nathanaël Gagnaire)

Suite à la résolution votée aux Assises de 2012, les Conseils de région (CdR) étaient sollicités pour travailler et recenser les besoins de formations à leur fonctionnement technique. Ce premier point semble être compliqué à mettre en œuvre, même si certaines antennes ont des initiatives intéressantes chez elles.

Sur la formation politique, la commission de travail des assises 2012 a entériné la création d'un groupe de travail sur le rôle du coordinateur et la formation politique du militant. Ce groupe de travail s'est réuni plusieurs fois autour d'un document qui sera présenté lors des Assises 2013.

L'autre initiative du BN a été la création de listes de discussion dédiées à chaque CdR, ainsi que des CdR tests au printemps 2013. Ainsi, le Grand Est, le Rhône Alpes Auvergne et la région Méditerranéenne étaient sollicités pour débattre au sujet du rôle du coordinateur et de sa formation. Le support de ce débat était le sommaire du document réalisé par le groupe de travail (GT). Parallèlement, ces mêmes CdR tests devaient recenser les besoins de formation technique des militants et tenter d'y répondre. Ce fut fait en Grand Est avec une formation comptable dispensée par un militant du 67 et en Rhône Alpes Auvergne avec une formation « Internet » dispensée par un militant du 73.

En ce qui concerne la suite de ce dossier, le BN a proposé à la commission des coordinateurs que les prochains CdR d'automne s'organisent sur 2 jours là où les antennes le décideront afin de faciliter les contacts et les échanges entre militants la veille du CdR national. Les prochains CdR de printemps seront organisés largement si possible sur 2 jours (formation technique « inside ») avec présence du BN la veille au soir du CdR National pour la mise en œuvre des formations « politiques » des militants présents. Le BN insiste sur l'inévitable complexité logistique de cette organisation qu'il juge cependant nécessaire. La répartition des 9 CdR sur 3 week-end devra être rigoureuse et les lieux de rencontre cohérents avec les nombreux déplacements induits. Une fois cette étape franchie, les CdR et le BN devront réfléchir en commun à la manière de s'autonomiser en particulier du point de vue financier pour accéder à l'étape suivante : le CdR constitué de militants désignés par leurs antennes et

désignant à leur tour en leur sein un représentant pour animer le CdR. Tant que toutes ces étapes ne sont pas fonctionnelles, il est illusoire de tenter de donner un statut différent au CdR que celui qui est le sien actuellement.

3. Commission des Coordinateurs (France Wolf / Nathanaël Gagnaire)

Les commissions des coordinateurs s'inscrivent de plus en plus dans une démarche constructive de formation du militant. Ce lieu d'échanges et de débats regroupe toujours trop peu de coordinateurs (une grosse vingtaine régulièrement) mais nous voyons venir de nouvelles têtes et ce sang neuf est salvateur pour la vision à moyen et long terme que nous devons tous avoir. La liste de discussion dédiée remplit son rôle d'échanges également même si on peut souvent regretter que les sujets polémiques génèrent plus de réponses que les sujets qui apportent de la valeur ajoutée à l'évolution de notre Fédération. Pour autant, les échanges sont réels et semblent être bénéfiques à la majorité. Cette liste fonctionne bien, preuve s'il en fallait de son utilité.

Sur un plan plus pratique, il semble que cette commission rentre dans les mœurs et que l'organisation en devienne plus facile (établissement de l'ordre du jour, aide à la décision pour le BN...).

Deux réunions au cours du mandat 2012-2013 (les 2 à Montreuil dans les locaux de Moto Mag) : une le 11 novembre 2012 et une autre le 9 mars 2013. A priori, le rythme de 2 réunions annuelles sur une journée se pérennise de lui-même.

II. Communication (Frédéric George / Francis Cervellin)

Un travail important sur l'image de la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) a été initié depuis deux ans et la première pierre a été posée aux dernières Journées techniques d'information (JTI). Ce travail pourrait se concrétiser au salon de la moto 2013.

Sans mettre d'eau dans le vin de notre colère il faut faire évoluer le fond et la forme de notre communication afin de mieux valoriser les propositions de la FFMC en renforçant la complémentarité avec notre côté revendicatif. Cette communication inclurait une promotion du 2RM dans une réflexion sur la mobilité au sens large.

Au niveau de la forme, toutes les antennes et structures seront notamment invitées à veiller à utiliser les versions les plus à jour des logos et supports de communication, afin de renforcer l'aspect fédéral. Depuis 30 ans, la Fédé est devenue bien plus qu'une collection de moto-clubs indépendants. Il est important de le montrer. Ce besoin d'unification et de « professionnalisation » se ressent jusque sur les stands de salon, comme abordé aux JTI, mais aussi pour les militants eux-mêmes. Là encore, il s'agit de faire preuve de pédagogie et de sérieux dans la démarche pour optimiser l'impact de nos communications envers le public.

1. Site internet (Mandataire : Norbert Cabrol)

Après un développement tous azimuts de la communication de la FFMC sur le Net (5 sites, 2 blogs, une page Facebook, 1 compte Twitter, plus de 40 listes de discussion, et 4 fournisseurs de services internet), il importe de rationaliser notre « démarche web » pour conserver une bonne cohérence dans les messages, et simplifier sa gestion.

2. Réseaux Sociaux (Mandataire : Guillaume Chocteau¹)

Nos deux outils principaux de réseautage social (hormis la chaîne Youtube) progressent et remplissent leurs objectifs de diffusion des idées, actions et positions de la FFMC.

2012 aura été l'année du lancement d'un autre outil, SCOOP IT, avec deux flux d'infos : l'un sur l'accidentologie et la sécurité routière et l'autre sur la vie des motards. Cela nous permet de (re)diffuser l'information provenant de Moto Magazine et de médias nationaux et locaux. Notre compte est <http://www.scoop.it/u/ffmc-nationale>.

Il participe à la notoriété des comptes de la FFMC en apportant informations et analyses en complément des contenus internes du mouvement.

¹ Pour me contacter : reseauxsociaux@ffmc.fr

Twitter : le compte @ffmcnat est suivi par 2559 personnes (majoritairement des motards, des blogueurs, des sites motos, des marques, des concessionnaires, des garages motos et quelques journalistes). C'est un doublement des "suiveurs" en un an. Parallèlement, il suit 2620 abonnements, ce qui permet d'interagir avec le contenu des autres.

Le compte a envoyé 1 947 Tweets depuis sa création 1 tous les 2 jours. Il reprend le contenu du site Internet national, la chaîne Youtube et relaie les comptes de Moto Mag et de la Mutuelle.

Facebook : En tant que mandataire, j'anime et je surveille la page Facebook FFMC Nationale et UUR. Et je viens en conseil si besoin sur la création des pages pour les antennes. La page FFMC Nationale a 19717 soutiens et chaque information est relayée au delà de ce chiffre en période de mobilisation pour atteindre près de 60 000 contacts.

La page UUR a 2384 soutiens et ne s'anime que lors des mobilisations, conforme à la nature même de l'UUR.

J'attire de nouveau l'attention sur le fait que de nombreuses pages Facebook d'antennes n'ont pas intégré mon compte comme administrateur. Il ne s'agit en aucune façon de surveiller ou censurer, mais juste de se prémunir de militants mécontents qui voudraient nuire en s'accaparant la page de l'antenne, comme c'est arrivé dans le passé.

3. Communication Vidéo (Mandataire : Mehdi En-Naamani)

L'audience de la chaîne Youtube qui dispose désormais de sa propre url ffmc.tv a légèrement progressé avec 1195 abonnés, pour 189906 vues.

Un best of des clips de sécurité routière « moto » de par le monde a notamment été mis en ligne, ainsi qu'une vidéo pédagogique très soignée sur la circulation interfiles réalisée par la FFMC 06.

III. Dossier Administration - Réseau

1. Adhésions / GAEL (Patrick Vriet / Mandataire Cyrille Petion)

Après 3 ans et demi d'utilisation, l'outil Gaël est à maturité et son utilisation donne toute satisfaction aux utilisateurs... Au delà de la simplification de la gestion des adhésions et des relances, nul doute que ce système a contribué grandement à nous faire franchir la barre des 10 000 adhérents en 2012.

Comme l'année dernière, la provenance des adhésions sur les 3 premiers mois de 2012 (base : 7600 adhérents au 10-4-2013) reste majoritairement les antennes (54% (+2%)) suivies de l'adhésion en ligne GAEL (36%, inchangé).

Sur les 16369 personnes répertoriées dans la base, 15043 possèdent une adresse, mais 7026 ne se sont jamais connectés sur Gaël.

Le taux de ré adhésion continue à progresser mais reste en deçà des 66%, signe d'un *turn over* qui reste important. Cela met en lumière l'intérêt du renouvellement automatique de l'adhésion par prélèvement qui permet de fidéliser l'adhérent tout en simplifiant sa ré adhésion.

Sont venues s'adjoindre à GAEL, trois applications visant à simplifier le fonctionnement des antennes notamment dans leurs interactions avec le secrétariat national :

- SIDES, le module de suivi des interventions ERJ, a vécu sa première année scolaire complète en 2011-2012. Tout comme GAEL pour les adhésions, SIDES a largement facilité le suivi des interventions ERJ, et permet une émulation entre les intervenants, qui voient ainsi leur implication valorisée.

- SCOTR, un module de gestion de trésorerie pour antennes, a été lancé cette année avec déjà 47 comptes d'antenne en cours de saisie (22 en « test » en 2012)

- CANAM, le petit dernier, une gestion simplifiée et centralisée de l'annuaire des antennes, est en cours de test.

2. Trésorerie Nationale (Patrick Vriet/Bernard Hanriot/Mandataire Fabrice Vidal)

Voir les rapports et budgets dans le cadre de l'AG statutaire.

3. Réseau des antennes (Patrick Vriet / Eric Thiollier)

Après des années de progression, la croissance du réseau des antennes marque le pas. Nous proposerons à l'AG de valider la naissance des antennes 51 et 05. Aucune nouvelle naissance d'antenne n'a été enregistrée depuis.

C'est plutôt de la pérennité du réseau existant dont il faut sans doute maintenant se préoccuper : dans plusieurs antennes, des fondateurs et leaders historiques passent la main, et l'effort de la fédération nationale sur la formation des militants doit se concrétiser maintenant afin d'assurer des passages de témoin efficaces.

Les Conseils de région ont commencé à mieux entourer les antennes qui rencontrent des difficultés (croissance, conflits de personnes, besoin d'aide pour certaines actions...) on ne peut que s'en féliciter et encourager la poursuite de ces interventions.

4. Associations Adhérentes (Bernard Hanriot / Frédéric Jeorge)

Malheureusement, la formulation de la charte des associations nationales adhérentes adoptée en 2011 par l'assemblée générale a suscité chez les militants d'HMS des craintes quant à une perte d'indépendance, notamment sur la question de la non-concurrence. Malgré l'année supplémentaire accordée pour en parler avant le vote de l'année dernière et des modifications proposées par le BN lors de différents échanges. Nous avons été obligés d'acter la non ré-adhésion d'HMS. Nous le regrettons beaucoup et gardons l'espoir qu'HMS revienne sur sa décision et réintègre bientôt le Mouvement FFMC. Nos portes lui restent grandes ouvertes !

Des contacts répétés et mutuellement enrichissants auprès de plusieurs associations de possesseurs de motos anciennes insatisfaites des efforts de la FFVE pour les défendre et les représenter n'ont pas à ce jour pu se concrétiser par des adhésions fermes, mais les échanges restent constructifs.

5. Organisation Assises (Mandataire : Nicolas Garand)

Comme l'année dernière, mon mandat est de travailler aux côtés des moyens généraux de l'AMDM, afin de rechercher les sites, rencontrer les partenaires, préparer les documents/courriers pour le BN et SN, afin de les décharger de ce travail.

En clair, organiser votre accueil, celui des structures en fonction de leurs demande sans pour autant que cela ne coûte trop. Afin de pouvoir optimiser nos besoins capacitaires pour les

années à venir, le logiciel d'inscription Assises a été réactualisé par les informaticiens de l'AMDM. Après différentes réunions, nous avons défini les priorités pour cette année, et l'année 2014. Pour 2013, il a été refondu pour partie, afin d'être une aide sur les taux d'occupation journaliers, le type de participants, la facturation, etc.

IV. Dossiers Structures

1. Éditions de la FFMC (France Wolf /Patrick Vriet)

Dans un environnement en forte dégradation, malgré une crise de la presse qui monte en puissance, le gérant des Éditions, les rédactions et l'ensemble des équipes ont maintenu le bateau à flot. Le magazine résiste mieux que ses concurrents tout comme les Hors-séries, mais la situation reste extrêmement préoccupante et les Éditions doivent développer une nouvelle stratégie en s'investissant encore plus dans le multimédia. Les partenaires sont attentifs et collaborent étroitement avec le Gérant et les rédactions dans la recherche des meilleures configurations pour l'avenir.

Des décisions ont été prises en commun sur les changements à mettre en œuvre :

- une nouvelle publication qui remplacera Passion Mutuelle (PM) et Pratique 125 (P125) à destination de l'ensemble des sociétaires. Elle contiendra la nécessaire information due par la Mutuelle à ses sociétaires et gardera le caractère militant de PM et P125. Numéro 0 aux Assises.
- une nouvelle version de Moto Mag prévue pour le printemps 2014;
- une refonte du site Internet (fin 2013) ;
- la création d'un site dédié aux nouveaux utilisateurs de 2RM.

Et la poursuite, quoi qu'il en soit des économies à faire, avec le non remplacement des départs en retraite programmés.

Par ailleurs, le déménagement des Éditions vers des locaux plus pratiques et plus salubres est prévue pour le 1er semestre 2014.

La santé financière de la FFMC étant meilleure, elle a repris sa place dans les diverses conventions la liant à ses Partenaires. Pour les Éditions, la convention Caillou, la prise en charge Grands évènements motards (GEM) et Carole ont été revues au bénéfice des Éditions.

La FFMC encourage plus que jamais ses militants à soutenir les Éditions et Moto Magazine, en mettant en valeur auprès des motards ce qui fait la singularité de Moto Mag par rapport à la concurrence : son éthique irréprochable, sa charte publicitaire et son militantisme sans faille.

2. Mutuelle des Motards (France Wolf / Nathanaël Gagnaire)

Notre Mutuelle des Motards poursuit son chemin sans démeriter, bien au contraire. Elle reste en pointe sur les sujets motards, inventive et force de proposition, elle est copiée par la

concurrence. Qu'importe puisque cela bénéficie aux motards, et ils sont plus nombreux chaque année à ne pas s'y tromper. En décidant de mettre en avant son engagement auprès des jeunes motards, auprès de ceux dont les autres assureurs ne veulent pas, la Mutuelle affiche sa raison d'exister : créée par les motards, pour les motards... surtout ceux qui en ont le plus besoin ! Le faire savoir est une nécessité, nos militants doivent s'y attacher..

La Mutuelle s'investit par ailleurs de manière concrète dans le Mouvement, aux côtés des Éditions, de l'AFDM, du Loisir et bien sur de la FFMC. La nomination de Patrick Jacquot à la présidence de la commission 2R du CNSR n'est pas anodine pour le Mouvement. La présence de la FFMC en tant que représentante des usagers de 2RM était déjà en soi une prise en compte de notre expertise, Patrick Jacquot président de cette commission, c'est la reconnaissance de la légitimité du Mouvement Motard pour toutes les questions de sécurité routière les concernant. Et le début d'un autre long travail en commun pour la Mutuelle et la FFMC, pour le Mouvement.

3. FFMC Loisirs (Bernard Hanriot / Nathanaël Gagnaire)

Le Loisir reste fidèle à son action historique à savoir les tasses pour un bol. Concernant son fonctionnement, l'AMDM a opté pour un versement annuel d'une subvention de 38 000 euros.

Il semble que l'organisation de cette structure connaisse quelques difficultés, notamment dans son fonctionnement. Cependant, le BN est très peu sollicité par les élus « du Loisir ».

4. AFDM (Fred Roy / Patrick Vriet)

Suite à son assemblée générale de 2011, l'AFDM a repris sa marche en avant : le nombre de stages et de stagiaires a doublé entre 2011 et 2012, et doublera à nouveau en 2013. 2 nouvelles AFDM locales ont été créées. Le réseau des moto-écoles et son activité auprès des entreprises se développent, et la visibilité de la structure progresse. Ceci grâce à la motivation du CA de l'AFDM, mais aussi au soutien des autres structures du mouvement, notamment les correspondants AFDM au sein des antennes.

Un comité de pilotage, associant les Éditions, la Mutuelle et la FFMC, s'est réuni plusieurs fois entre les dernières assises et les JTI, afin de chercher des pistes pour accélérer ce développement, essentiel pour tous. Car même si le développement est en cours, il part d'une base trop faible pour toucher rapidement un grand nombre de motards.

Les antennes intègrent de mieux en mieux la participation de l'AFDM comme référent formation du mouvement dans les opérations qu'elles organisent, même si quelques rappels

sont parfois nécessaires.

L'AFDM nous a aussi été d'un grand soutien dans le cadre de la réforme du permis moto, pointant du doigt les écueils d'une mauvaise retranscription de la directive européenne, et travaille maintenant avec la FEMA en vue d'une prochaine directive.

5. Commission GEM (Fred Roy / Patrick Vriet)

Peu d'activité sur ce dossier cette année, le salon du 2 roues de Paris ayant lieu en 2013 sera l'évènement majeur de l'année. Concernant le Bol d'Or, le mouvement y a fortement réduit sa présence, notamment en se retirant du village commercial. Vu le manque à gagner pour l'organisateur du Bol, nous avons du attendre jusqu'aux dernières semaines pour être sûrs que nous pourrions maintenir une présence avec la consigne casques.

V. Dossier Formation - Éducation

1. Conseil Supérieur de l'Éducation Routière (France Wolf)

Le rythme de croisière de réunion de cette instance se stabilise à 2 réunions annuelles. Cette année, la réforme du permis de conduire a beaucoup occupé les représentants des syndicats d'écoles de conduite qui siègent au CSER (et se réunissent avec les Pouvoirs Publics en dehors des séances plénières). Côté FFMC, nous intervenons régulièrement sur le sujet de la formation par emails, courrier ou en séance, et avec l'aide en particulier de la Mutuelle des Motards (Eric Marot), de l'AFDM (Pascal WOLF), et du SN, nous tentons de modifier les projets de réglementation avant leur mise en œuvre. Le CSER permet cette intervention en amont. Pour autant, cette réforme imposée par l'Europe est une usine à gaz dont nous n'avons pas fini de découvrir les défauts... Notre présence y est indispensable. Hors la représentante du GEMA, dans le collège des usagers, personne n'a de légitimité pour parler au nom des usagers de 2RM. Et au sein du CSER se décident les politiques d'éducation et de formation routières...

2. Commission ERJ (Fred Roy / Bernard Hanriot)

Une seule réunion plénières s'est tenue, les 29 septembre 2012.

Des stages de formation ont été organisés à Paris en juillet et à Angers en septembre-octobre 2012 et à St-Dié des Vosges en avril 2013. Reste une formation prévue à Paris en juin 2013. Il y aura 249 intervenants formés au moment des Assises 2013. Ils ont réalisé 185 interventions en 2012-2013 qui ont concerné plus de 14 500 élèves. En matière de formation des intervenants, nous semblons atteindre notre vitesse de croisière, avec 2 formations en 2012 et autant en 2013, avec à chaque fois 32 stagiaires formés, les demandes (et la vérification qu'elles soient justifiées) ne permettant pas l'organisation de stages plus nombreux. Les inscriptions restent toutefois un peu anarchiques, les antennes et les candidats ne respectant pas systématiquement le processus prévu (ancienneté de l'adhérent, envoi des chèques et des chartes...).

Le financement de ces formations, supporté essentiellement par la FFMC nationale, demeure un problème. Au niveau national justement, impossible d'obtenir des subventions globales (résultats comptables trop élevés pour prétendre à une aide financière, problème de la participation à la formation des bénévoles d'une structure commerciale,...). En revanche, les antennes ne doivent pas hésiter à faire des demandes de subvention au niveau local pour la formation de leurs militants.

VI. Dossier Pratique - Actu

1. CNSR (France Wolf / Marc Bertrand / Eric Thiollier)

France Wolf représente la FFMC au sein de ce Conseil National de la Sécurité Routière « nouvelle formule » relancé par Manuel Valls en novembre 2012, en même temps qu'il annonçait la fin du « brassard » obligatoire.

Marc Bertrand, chargé de mission sécurité routière, est suppléant sur les Commissions « outils technologiques et Infrastructure » et « Jeunesse et éducation routière », Eric Thiollier, délégué général, est suppléant sur la Commission « Deux roues ».

La FFMC est ainsi présente et active au sein de trois commissions sur quatre du CNSR.

Pour ce qui concerne **la Commission deux roues (2R)**, les principaux enjeux énoncés par le président du CNSR sont ceux de la « visibilité des deux roues », et des « équipements de protection individuels » (EPI).

Comme souvent la tentation est grande du côté des pouvoirs publics d'apporter de mauvaises réponses à de bonnes questions, comme le port du gilet fluo ou de gants obligatoires. La FFMC défend pied à pied son approche basée sur la formation et la sensibilisation de tous les usagers de la route. Elle est en cela accompagnée de partenaires solides au sein de la commission 2R, à commencer par Patrick Jacquot qui en est le président, mais aussi de la FFM.

Le dossier « remontées de files », avec notamment la publication du rapport du préfet Guyot est en ce sens emblématique de la reconnaissance du 2RM telle que nous l'envisageons.

Dans les autres commissions, la FFMC est davantage isolée et il y a fort à faire face aux vœux de « bonnes intentions » qui se traduisent par des projets d'obligations imposées aux conducteurs qui n'auront plus aucun moyen de s'y opposer.

La commission « Outils technologiques et infrastructures » discute surtout du téléphone au volant, du Limiteur s'adaptant à la vitesse autorisée (LAVIA) et des « boîtes noires ». Le représentant de la FFMC y rappelle sans cesse nos positionnements fondamentaux : formation des usagers, promotion d'un vrai partage de la route, halte à la surenchère technique et réglementaire, amélioration des infrastructures et prise en compte des spécificité de circulation des 2RM. Le président de cette commission, Pascal Fournier (représentant de l'assemblée des départements de France) suit la « feuille de route » imposée par le président du CNSR et estime que les questions concernant les 2RM doivent être traitées par la

commission 2R. La Ligue contre la violence routière (LCVR) est très influente dans cette commission, mais elle tient prudemment ses distances à notre égard (avec même des attentions sur le mode « les motards sont des usagers vulnérables »). Ses attaques visent essentiellement 40 millions d'automobilistes (représentés), les avocats défenseurs des droits des conducteurs et les constructeurs d'automobiles (représentés) dont le système de défense est fondé sur l'idée que l'auto est un marché mondial en difficulté sur le plan national et que toute réglementation devra passer par l'Union européenne.

La commission « Jeunesse et éducation routière » se consacre pour l'instant à la promotion de la conduite accompagnée (en voiture !) et à l'éventualité d'un abaissement du taux légal de l'alcoolémie (passer de 0,5 l/g à 0,2l/g), voire à un taux 0 pour les jeunes permis. L'ensemble des membres des commissions Jeunesse et éducation routière et Alcool-vitesse (seule commission où la FFMC est absente) se sont déclarés, lors d'une réunion conjointe aux deux commissions, « pas favorables » à un abaissement du taux légal d'alcool dans le sang... mais la question ne semble pourtant pas réglée, renvoyée au collège des « experts » et à la décision finale d'une assemblée plénière des présidents de commissions et in fine du ministre.

La question de l'éducation routière est bien discutée, mais l'absence de budget, crise oblige, limite les moyens d'actions en faisant porter la responsabilité de leur mise en œuvre sur les associations.

Néanmoins, la participation de la FFMC à cette commission (non conflictuelle) dominée par le chercheur-sociologue-expert en SR qu'est Jean-Pascal Assailly nous permet d'entretenir d'excellentes relations avec le représentant de l'Éducation nationale et les autres participants, notamment la présidente de la FUBICY (les cyclistes urbains).

L'intérêt de siéger dans ces commissions consiste à se tenir au courant des projets de SR, d'avoir accès aux documents et aux présentations des chercheurs et de dissuader, par notre simple présence, les « délires motophobes » de ceux qui estiment que pour améliorer la sécurité des 2RM, il convient d'en limiter l'usage.

La FFMC suit par ailleurs, et par personnes interposées les évolutions des travaux dans la 4eme Commission où elle n'est pas représentée, celle consacrée à la thématique « Alcool, drogue, vitesse ».

Pour rappel, les commissions par leur travail, puis le CNSR en séance plénière ne décident de rien, ou en tout cas, les décisions prises n'ont de valeur que consultative. Le DISCR s'appuie sur leurs préconisations pour informer le Ministre Valls des orientations en matière de SR (orientations qui devraient peser puisqu'elles sont l'aboutissement d'échanges

entre représentants des usagers, services de l'État et de consultations d'experts... parce que sinon, à quoi ça sert ?). C'est le Ministre qui acte les décisions en matière de SR lors des CISR.

La FFMC pèse de tout son poids de représentant des usagers de 2RM au sein du CNSR, mais sa présence ne cautionne en rien les annonces que fera le Ministre en la matière. Nommée pour trois ans, la FFMC compte bien ne pas céder sa place et continuer à participer malgré la charge de travail, de déplacements, de préparation et de rédaction induites par ces réunions.

2. Commission Sécurité Routière (Patrick Vriet / Marc Bertrand)

Les gros temps forts de l'activité sécurité routière 2012-2013 auront été motivés par :

- Les retombées des réunions du Groupe Guyot sur la question des remontées de files et des équipements de protection des utilisateurs de 2RM. Il s'était réuni plusieurs dizaines de fois entre février 2012 à juin 2012 et a donné naissance à deux rapport importants sur ces deux sujets.

- Le CNSR de novembre 2012 à mai 2013, bien que le devoir de réserve lié à notre participation au CNSR nous empêche de faire participer pleinement ses membres aux réflexions en cours.

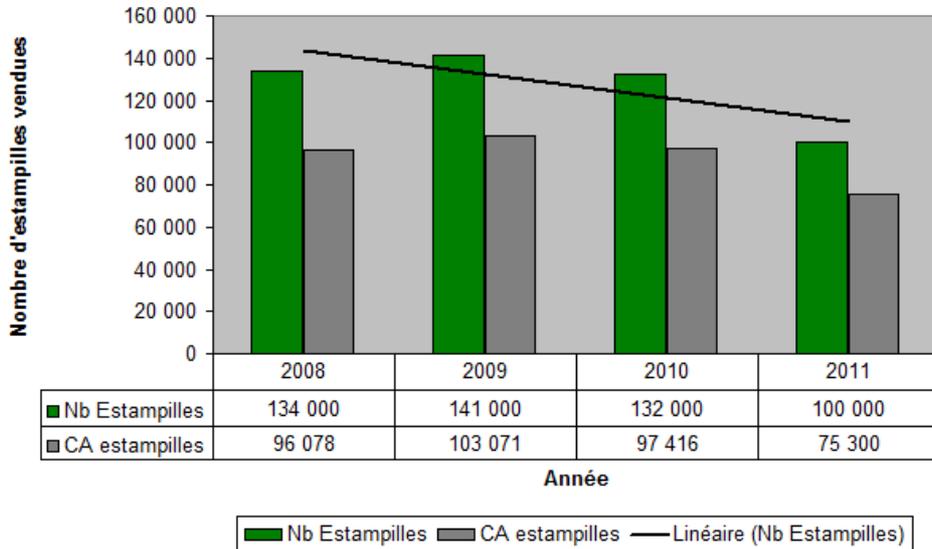
- Le « tout-venant » de l'activité sécurité routière comprend l'étude des publications sur la sécurité routière, le suivi des partenariats engagés et les relations avec les médias.

La liste « Commission SR » est peu active : d'une part, le CMSR manque de disponibilité pour l'animer, d'autre part, cette « animation » implique un suivi des débats pour y apporter les précisions nécessaires, documents et études à l'appui, avec la prudence et le recul nécessaire. Ça tient au fait que les questions de sécurité routière ne sont pas seulement techniques mais aussi stratégiques (par le rôle que la FFMC prétend y tenir vis-à-vis des orientations affichées par le gouvernement).

3. Commission Stop Vol (Francis Cervellin / Frederic Roy / Valentin Page)

Pour 2012, le contexte du domaine d'intervention de la commission est une augmentation du nombre de vols de deux-roues motorisés. Nous pouvons également noter une baisse des ventes d'estampilles « *Certifié NF - Recommandé par la FFMC* ».

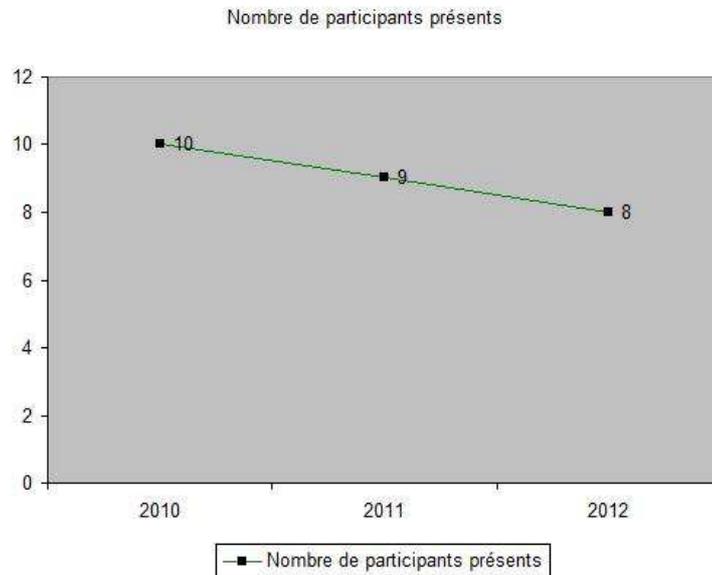
Evolution du nombre d'estampilles vendues, de 2008 à 2011



Pour la Commission Stop Vol, 2012 a été une année calme et assez peu active. Le suivi des repérages, prélèvements et contacts avec les partenaires, malgré la mobilisation des bénévoles, a été quasi inexistant. Les relations avec l'AFNOR, bien que cordiales, n'ont pas bénéficié d'un suivi régulier.

Les changements de référent au secrétariat national semblent avoir joué en la défaveur de la commission. La situation n'a pas vraiment évolué depuis les Assises 2012. La commission écrivait l'année dernière : « *Les nombreux changements d'interlocuteurs, tant au sein de l'AFNOR que au secrétariat FFMC n'ont pas facilité le fonctionnement de la Commission qui continue néanmoins bon an mal an à assurer son rôle de surveillance du marché, grâce notamment au réseau de correspondants Stop Vol dans les antennes de la fédération* » (Rapport d'activité du Secrétariat national 2012). Par ailleurs, il est important de noter que le Groupe de travail sur l'avenir de Stop Vol (GTASV) ne s'est pas réuni cette année.

Une journée de formation des correspondants s'est tenue le 6 octobre 2012 à Aubervilliers au local de la Commission Stop Vol. Huit correspondants étaient présents. Ci-dessous, est présentée l'évolution du nombre de correspondants présents à la journée des coordinateurs entre 2010 et 2012.



Le local Stop Vol est un problème qui persiste. Malgré des locaux, ainsi que des alentours, de plus en plus insalubres, *“en l'état actuel des choses, la résiliation du bail du local de la commission Stop Vol est impossible juridiquement, sauf à verser une forte indemnité”* (Compte rendu de réunion du bureau national du 30 et 31 avril 2013).

Une reprise de l'activité de la commission est en route suite à l'arrivée d'un nouveau référent Stop Vol au sein du Secrétariat national.

4. Relais Motards Calmos (Fred Roy / Valentin Page / Jean Marc Belotti)

Une fois de plus, les antennes ont démontré qu'elles étaient capables de mener des actions de sécurité de grande ampleur en se passant du soutien des pouvoirs publics, voire, pour certaines, de résister aux pressions qu'elles subissaient. Faute de stabilité au secrétariat national, le suivi des relais n'a pu être effectué de façon optimale, les antennes devant être fréquemment relancées afin d'obtenir les bilans. De même, il arrive régulièrement qu'on apprenne complètement par hasard l'existence de relais, alors que ceux-ci devraient faire l'objet d'une convention entre antenne et fédération nationale, suite à la résolution votée en 2011. Par ailleurs, nous avons identifié que nos « Relais Calmos » suscitent de plus en plus d'intérêt de la part d'acteurs extérieurs et notamment d'organisateur de compétitions à l'occasion desquelles ils sont organisés.

Fort de ce constat et conscient des importants besoins logistiques nécessaires au bon déroulement des « Relais Calmos », le BN a décidé de nommer un mandataire afin d'engager

une prospection commerciale dans le but de coopter des partenaires au niveau national.

Jean-Marc Belotti qui, de par ses fonctions au sein des Éditions de la FFMC, est en relation avec les responsables de ces grands événements motards, nous a proposé ses services et nous avons acceptés. Il aura également la charge d'engager une recherche de partenariat auprès des marques et distributeurs du secteur agroalimentaire, huiles moto et tout fabricant ou acteur commercial pouvant apporter une aide en terme de logistique et d'intendance. Un dossier de prospection présentant les « Relais Motards Calmos » est en cours d'élaboration. Jean-Marc le soumettra au BN pour avis, dès sa finalisation.

5. Commission Juridique (Nathanaël Gagnaire / France Wolf / Catherine Galdos)

Activités juridiques

Au niveau de la FFMC nationale

La CJ a répondu aux sollicitations du BN et apporté son expertise sur les aspects juridiques des dossiers nationaux (sujets d'actualités, gestion du bail stop vol, nouvelle convention pour l'édition du Caillou dans la flaque, etc.).

Sans surprise, nos recours contre l'interdiction de circulation des 2RM dans le tunnel de l'A86 ont été rejetés en première instance mais nous poursuivons notre démarche en faisant appel. Le recours administratif contre le décret du 3 janvier 2012 a, quant à lui, été abandonné car devenu sans objet.

Au niveau des antennes

La CJ a apporté son soutien aux antennes qu'elles soient en demande (recours contre des infrastructures dangereuses) ou en défense (action en responsabilité suite à une manifestation, verbalisation de ses militants lors d'une action de marquage de radars) et a tenté de répondre le plus efficacement possible à leur besoin d'informations. Elle a notamment mené une réflexion sur la couverture d'assurance des antennes.

Au niveau des adhérents et des motards en général

La CJ répond à toutes les sollicitations qui font fait suite majoritairement à une verbalisation, un problème de consommation (vice caché ou défaut de conformité) ou à un accident de la circulation.

Réseau CJ

Même si la CJ accueille un nouveau correspondant cette année, le réseau peine à fonctionner. L'animation est difficile à réaliser, ce d'autant plus que les correspondants, peu sollicités localement, ont dû mal à percevoir leur utilité. Peu participent aux rencontres

nationales, faute de prise en charge.

Autres activités

La coordinatrice juridique est également intervenue sur d'autres dossiers gérés par le SN. Elle a participé, par exemple, au recrutement du nouveau secrétaire, pris en charge la logistique des formations ERJ (réservation des centres d'accueil et inscriptions des stagiaires), et contribué au travail mené pour améliorer la communication et l'organisation de la FFMC.

6. Circuit Carole (Philippe Guérin)

Année 2012, année de transition pour le circuit, avec la prise en charge par la FFM de la gestion et trois mois de travaux, l'été dernier, pour un budget de deux millions d'euros. En ce début de saison, l'équipement rénové monte en charge et la fréquentation reprend, notamment lors des week-ends gratuit (26 par/an). Le mouvement FFMC (AMDM, Éditions de la FFMC, et bénévoles de la fédération) s'investit grandement et renforce sa présence sur le circuit. Il reste toutefois à définir la politique de notre présence, et à en tirer tous les bénéfices possibles pour l'ensemble des acteurs présents. En ce qui concerne la création d'un nouveau circuit, le projet semble à ce jour être repoussé à dix ans (et non cinq comme précédemment annoncé par l'État). Cela signifie que nous devons reprendre les négociations pour une nouvelle tranche de travaux.

7. PPA (Nathanaël Gagnaire)

Les assises 2012 s'étaient déroulées sous la menace des ZAPA et des discriminations qu'elles entraînaient de fait au vu de l'application prévue par l'ancienne ministre de l'environnement NKM.

Avec le changement de gouvernement, l'actuelle ministre, Delphine Batho semble avoir pris acte de cette problématique et les arguments qu'elle développe pour justifier son choix sont identiques à ceux que la FFMC a portés sur le combat contre les ZAPA.

Les ZAPA sont donc devenues des PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) avec un objectif plus développé sur la mise en œuvre que pour la précédente formule.

Les antennes sont invitées à rencontrer leurs élus locaux pour promouvoir le 2RM comme mode de locomotion alternatif. Elles disposent pour cela de courriers types, tant sur les demandes de rendez-vous que sur les communiqués de presse. Le national quant à lui travaille à expliciter la place du 2RM dans ces PPA, avec des contacts auprès du ministère de l'environnement.

8. Contrôle Technique (Eric Thiollier)

Les résultats du combat contre cette réglementation inutile a dépassé nos espérances. Après les positionnements sans équivoque du Sénat et de l'Assemblée Nationale, la France a su convaincre la majorité du Conseil des Ministres de l'Union Européenne de vider le texte de l'essentiel de sa substance en retirant notamment les deux-roues motorisés de son champ d'application, et en revenant au rythme actuel (4-2-2...) des contrôles. Reste à transformer l'essai au match retour au Parlement Européen.

Coté français, le boulot a été (bien) fait et l'ensemble des retours des députés français qui nous sont parvenus nous assurent de leur soutien.

9. Ligue des Droits de l'Homme (Nathanaël Gagnaire/France Wolf)

Après la signature par la FFMC du Pacte pour les Droits et la Citoyenneté, la FFMC a rencontré Dominique Guibert, le secrétaire de la LDH, afin de lui présenter plus en avant notre Mouvement, ainsi que les raisons pour lesquelles nous avons signé ce document. Suite à cette rencontre, la FFMC a publié un texte dans la revue « Hommes et Libertés », texte qui détaille notre Mouvement et nos luttes, nos points communs avec la LDH (avec la focale de la SR) ainsi que quelques lignes sur notre combat contre les ZAPA. Cette démarche de rapprochement avec la LDH s'inscrit dans la résolution votée lors des assises de 2011. A posteriori, nous avons conscience que ces initiatives sont bénéfiques des deux côtés. Dans le prolongement de ce travail, la Ligue nous a convié à participer à son 87^e congrès. Cependant, cette rencontre se déroulant le même week-end que nos assises, nous leur avons adressé un courrier sur les similitudes entre nos deux entités, et notamment sur nos sensibilités réciproques à l'économie sociale et solidaire qui est le fil rouge de leur congrès de Niort.

10. Federation of European Motorcyclists' Associations - FEMA (Frédéric Jeorge / Eric Thiollier)

L'élection de Frederic Jeorge à la présidence de la FEMA est une reconnaissance de la montée en régime et de la qualité des interventions de la FFMC au niveau européen, mais repose de façon aiguë la question de la représentation de la FFMC au sein de la FEMA. En attendant l'élection au BN d'un membre anglophone et intéressé au sujet, c'est le délégué général qui assure l'intérim au poste de représentant de la FFMC au comité de la FEMA, le cumul des fonctions pour Frédéric Jeorge étant impossible.

L'activité FEMA a été très marquée par le dossier du contrôle technique, mais aussi les autres dossiers en cours : mise en place de la 3eme directive du permis de conduire, homologation des véhicules, glissières ITS... tout ceci dans un contexte difficile : équipe salariée fortement réduite, partiellement remplacée par des stagiaires à former, ressources en chute, plusieurs associations en sérieuse perte de vitesse et parfois tentées par le repli « moto-club »... Pourtant les défis européens sont de plus en plus importants à mesure que les états membres délèguent toujours plus de compétences au niveau communautaire, que la technicité des dossiers ne baisse pas, et que les lobbies industriels s'acharnent.

La FEMA a d'autant plus de mérite d'avoir pu défendre la cause des motards, avec des issues positives notamment sur le dossier de l'homologation. Victoires importantes, mais qui restent totalement méconnues des motards... justement parce qu'ils n'auront pas à en subir les conséquences dans plusieurs années. Il faut être clair, c'est l'avenir même de la FEMA qui est en question, reste à résoudre l'équation de motiver les motards à la soutenir... et trouver le financement pour lui permettre d'exister.

VII. Lexique

AFDM : Association de formation des motards

AFNOR : Association française de normalisation

AMDM : Assurance mutuelle des motards

BN : Bureau national

CANAM : Centralisation de l'Annuaire normalisé des antennes du Mouvement

Cdr : Conseil de région

CESR : Conseil supérieur de l'éducation routière

CIQA : Comité interministériel de la qualité de l'air

CISR : Comité interministériel de la sécurité routière

CJ : Commission juridique

CNSR : Commission nationale de la sécurité routière

CSIAM : Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motocycle

EPI : Équipement de protection individuel

ERJ : Éducation routière de la jeunesse

FEMA : *The Federation of European Motorcyclists' Associations* (Fédération européenne des associations motocyclistes)

FFM : Fédération française de motocyclisme

FFMC : Fédération française des motards en colère

FF2RM : Fédération française des deux-roues motorisés

FFVE : Fédération française des véhicules d'époque

GEM : Grands événements motards

GEMA : Groupement des entreprises mutuelles d'assurance

GT : Groupe de travail

HMS : Handicaps motards solidarité

JPMS : Journées professionnelles de la moto et du scooter

JTI (JTIs) : Journées techniques d'information

LAVIA : « Limitateur » s'adaptant à la vitesse autorisée

LCVR : Ligue contre la violence routière

P125 : Pratique 125

PA2 : Projet associatif 2

PM : Pratique mutuelle

PPA : Plan de protection de l'atmosphère

RAA : Rhône Alpes Auvergne

RC : Responsabilité civile

SCOTR : Saisie de la COMpta et la TRéso

SIDES : Suivi des Interventions Décentralisées dans les Établissements Scolaires

SMACL : Assurances, mutuelle d'assurance des particuliers, des associations et des collectivités

SN : Secrétariat national

TN : Trésorerie nationale

URL : *Uniform resource locator* (adresse web)

VRU : Voie rapide urbaine

ZAPA : Zones d'actions prioritaires pour l'air

2R : Deux roues

2RM : Deux-roues motorisés